

# COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 27 avril 2017 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

### ***Etaient présents :***

Mesdames BIDAULT Marie-Françoise, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISSET André, POULET Daniel, JEANNIARD Pascal, Laurent CAMPOS, JARDON Stéphane, LE VACON Maurice,, POULET Robert, HERCHUEL Christophe, THOMAS Ludovic

***Procurations :*** Joëlle DUFOUR à Evelyne ROUSSINE

***Excusé :*** PACAUT Christian

***Secrétaire de séance :*** Pascal JEANNIARD

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 30 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

### **I) Travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes ;**

La commission d'appel d'offre, a terminé d'étudier les devis concernant le lot maçonnerie, et soumis ses conclusions au conseil municipal qui les a entérinés,

Le lancement des travaux est conditionné à la réception de l'accord de la sous-préfecture qui tarde à étudier le dossier de demande de DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) alors que le permis de construire est validé et que le Conseil Départemental et la Préfecture ont accepté les dossiers de demandes de subventions depuis près de 2 mois.

Devant l'inertie de la sous-préfecture, le Maire va envoyer un courrier à Madame la Sous-Préfète pour lui faire part de son mécontentement sur ce sujet, mais également sur le dossier du pâtis des taupes, toujours bloqué alors que tout devait être régularisé fin février. L'accès est toujours interdit et les loyers toujours irrécouvrables.

Le conseil municipal donne une suite favorable à la demande de Monsieur JUFFARD, architecte, de reconsidérer le montant de ses honoraires du fait des multiples modifications du dossier initial,

### **II) PLU**

le dossier avance, une réunion pour finaliser le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a eu lieu le 27 avril. Des documents de travail ont été fournis aux conseillers dans l'optique d'une délibération permettant de valider, lors de la prochaine réunion du conseil municipal, fin mai, le PADD véritable point de départ de ce dossier.

Les services de l'État (DDA, DDT, ONF, Agence de l'eau), seront invités, loi oblige, afin qu'ils donnent leur aval,

### **III) Rapport des commissions :**

#### **Forêt :**

Suite à du vandalisme dans les deux guées, route de Beaune,(cadenas détruits à maintes reprises), le conseil municipal a décidé de condamner la voie d'accès par des grosses pierres, et ce afin d'éviter les dépôts sauvages de toute sorte dans la forêt.

Parcelle 3B, houpriers de chêne à vendre 6 € le stère. 20 € seront demandés à l'inscription. Le bois façonné devra être correctement empilé pour le stérage. délai d'exploitation 15

**Voirie :**

Suite au gourdronnage de la rue de la Croix Charnot, refait trois fois par l'entreprise Noirod du fait des malfaçons répétées, le Conseil municipal se pose la question de savoir s'il faut reconduire cette entreprise pour les travaux annuels de point à temps et envisage de demander des devis à l'entreprise GUINOT.

L'entreprise BJC débutera les travaux de création du sentier pédestre chemin de la violette, mardi 2 mai.

**Bâtiments :**

L'entreprise IDEX qui assure la maintenance de la chaudière ne donnant plus satisfaction, pannes à répétition, changement de pièces répétées ... Le conseil municipal va solliciter d'autres sociétés.

Un second robinet a été installé au cimetière et est opérationnel,

**III) Affaires et questions diverses :**

**Motion pour l'ouverture de la piscine de SEURRE :** La communauté de communes tient compte de la motion prise lors de la dernière réunion du conseil municipal et programme un conseil communautaire sur ce sujet avant la fin du mois juin pour définir son positionnement sur ce sujet,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

**Informations diverses**

- **L'inscription des enfants à l'école** pour la prochaine rentrée se déroulera les **mercredi 10 mai** de 9h00 à 12h et **mardi 16 mai** de 9h à 16h15 à l'école sur présentation du certificat d'inscription de la Mairie et de la photocopie du carnet de vaccination. Les enfants déjà inscrits à l'école maternelle et élémentaire à la rentrée 2016-2017 n'ont pas besoin d'être réinscrits.
- **Cérémonie du 8 mai** : 11 heures 30 devant le monument aux Morts, un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie,
- Un **dépôt de brioches aura lieu du 15 au 22 mai au bureau de poste** en faveur des papillons blancs antenne Beaune – Seurre
- **Vide grenier** organisé par l'amicale des cafards le **28 mai**, rue de l'église. 5€ les 3 mètres, contact : 06.80.99.21.30 ou 03.80.21.00.62